

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 7 DECEMBRE 2023

DEL-2023-308

L'An deux mille vingt-trois, le 7 décembre, à 9 heures 30, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 30/11/2023, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires : Mmes LAFARIE, PARIS,
MM. BACHELLARD, BARRY, BARTHALAIS, PAULY, PELLARIN, PEUGNIEZ.

Suppléants : M. GAILLARD.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires : MM. CHARLOT-FLORENTIN, DESCHAMPS, FONTAINE, GAUDIN, GYSELINCK, MEYNET-CORDONNIER, PENHOÛT, PERRISSIN-FABERT, RATSIMBA, STEYER.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :

Titulaires : Mme TARAGON,
MM. AEBISCHER, CHENEVAL P, GILET, JACQUES, LEOTY, SIBILLE.

Suppléants : M. BOSSON.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :

Titulaires : MM. CONDEVAUX JF, DEAGE, GILBERT, MARTIN-COCHER.

Suppléants : M. CRAQUELIN.

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. BOISIER, DUGAVE, EVERAERE, REY, SONNERAT.

Suppléants : M. PEPIN.

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : M. FRANCOIS.

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires : MM. BAUD-GRASSET, DAVIET.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires : Mme MAYORAZ,
MM FROSSARD, GEORGES, VILLARD.

Suppléants : .

Avaient donné pouvoir :

Mme AUDETTE,

MM. BARBIER, BOUCLIER, COUTIER, LEBEAU-GUILLOT, MATHIAN, ROLLIN, RUBIN, SADDIER.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BILLOT, BRO, BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, MUGNIER, WENDLING.

MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BARON, BLOUIN, BONTEMPS, BOUCHET, BOUVARD C, BOUVARD M, BUFFLIER, BURNET, CALLET, CALONE, CARTIER, CAVAREC, CHARBONNIER, CHARRAT, CHASSAGNE, CHENEVAL JP, DEFAGO, DERONZIER, DUNAND, GENOUD, GILLET, GONDA, GUILLOTTE, GRANGER, HACQUIN, HAVEL, HENON, HERBRON, JOURNE, LARCHER, LEGEROT-GERMAIN, LEROY, LOMBARD, MUGNIER, OBERLI, PEROU, PERRET, ROSSINELLI, SERMET-MAGDELAIN, TOURNIER, TRUFFET, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, GIZARD, KHAY, JAILLET,

MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GATINET, GRANGE, JEZEQUEL, LINARD, LOUVEAU, RACAT, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

M. PAILLOLE : de Syan'EnR.

Membres en exercice : 102
Présents : 45
Représentés par mandat : 9

Membres habilités à prendre part au vote : 102
Votants : 54

Objet : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « ENERGIES SANS FRONTIERES »

Exposé du Président,

Par délibération du 23 mars 2023, le Comité a attribué une subvention de 8.000 € à l'association Energies sans Frontières (ESF), pour le financement d'un projet de production hydroélectrique par microcentrale de 66 kW pour le village d'Ambodimampay (Madagascar).

La somme a été versée sur un compte bancaire différent de celui de l'association, laquelle a vu sa boîte mail piratée. Un mail faisant état de changement de coordonnées bancaires a été émis par les fraudeurs.

Une plainte pour escroquerie a été déposée par le SYANE auprès de la Gendarmerie et des démarches ont été entreprises auprès de la Banque de France pour obtenir restitution de la somme versée. Ces démarches n'ont malheureusement pas abouti et il convient de procéder à un nouveau versement correspondant à l'aide envisagée initialement avec inscription de crédits complémentaires au budget (article 20422).

Il est rappelé que le SYANE soutient l'association « Energies sans Frontières », depuis 2010. Créée en 1988, celle-ci a pour objectifs d'aider au développement des pays les plus défavorisés et de contribuer à leur autonomie économique :

- par l'accès à l'eau et à l'électricité sous forme d'opérations ponctuelles, s'appuyant sur les ressources locales, et réalisées en partenariat avec les populations locales ;
- par la formation et la mise en place de comités de gestion pour assurer la maintenance des installations, le suivi financier et faire émerger la société civile.

Le SYANE a ainsi accordé, à l'association « Energies sans Frontières », depuis 2010, des subventions qui ont permis de financer 11 projets d'électrification et d'éclairage public de villages situés dans les pays suivants : Madagascar, Laos, Togo, Haïti et Bénin.

En l'occurrence, le projet prévoit la mise en place d'une production hydroélectrique par microcentrale de 66 kW, afin d'assurer, pour le village d'Ambodimampay (500 familles - 2.500 habitants) :

- L'électrification des ménages afin qu'ils puissent s'éclairer, charger leurs téléphones portables, s'informer grâce à la télévision, conserver les produits frais dans leur réfrigérateur... Une attention particulière sera apportée pour que les familles défavorisées puissent avoir accès à l'électricité.
- L'éclairage public du village, de l'école primaire, du bureau de Fokontany, du dispensaire, et des églises.
- L'alimentation électrique des artisans du village devraient pouvoir minimiser les dépenses de gasoil pour faire fonctionner les décortiqueuses, les machines à bois...

Ceci aura un double avantage, transférer l'argent dépensé pour le carburant vers le comité de gestion de l'électricité et supprimer l'impact carbone des décortiqueuses et menuiseries du village.

Les membres du Comité sont invités :

1. à approuver l'attribution et le versement d'une subvention de 8.000 € à l'association « Energies sans Frontières » pour le financement du projet hydroélectrique pour l'électrification du village d'Ambodimampay à Madagascar, ainsi que son éclairage public.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,



Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES & N.J.M.ÉRIQUE

